

Pour diffusion immédiate  
Le 7 novembre 2006  
2006/nr-126

## **LE GOUVERNEMENT MCGUINITY DÉVOILE LE CONSEIL DES PHARMACIENS** *Le nouvel organisme conseillera le ministre de la santé sur les politiques liées aux pharmaciens*

TORONTO – Pour la première fois, les pharmaciens de l'Ontario participeront à l'élaboration des politiques liées aux produits pharmaceutiques grâce à la création du Conseil des pharmaciens, a annoncé aujourd'hui le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

« Les pharmaciens fournissent un service précieux à leurs clients et font partie intégrante du système de santé, a dit le ministre Smitherman. Ils sont en contact direct avec les patients et connaissent leurs besoins. Il est donc logique que les pharmaciens aient voix au chapitre dans l'élaboration des politiques sur les produits pharmaceutiques. »

En plus de fournir des conseils d'expert au ministre de la Santé et des Soins de longue durée et aux représentants du ministère sur les politiques liées aux produits pharmaceutiques, le Conseil des pharmaciens de l'Ontario examinera la prestation de services pharmaceutiques en Ontario, offrira des conseils sur les programmes d'éducation et de formation et créera des liens de travail étroits entre le gouvernement et la profession de pharmacien. Pour ne citer qu'un exemple, le travail de l'organisme consisterait à fournir des conseils sur les honoraires professionnels des pharmaciens.

Le conseil prévoit tenir sa première réunion en novembre 2006.

« Les pharmaciens jouent un rôle critique dans la prestation des soins aux patients, a indiqué Marc Kealey, PDG de l'Ontario Pharmacists' Association et co-président du Conseil des pharmaciens. Le Conseil des pharmaciens donne aux pharmaciens la capacité de rehausser le rôle de notre profession, ce qui permet d'améliorer d'autant les services pour les patients. »

La création d'un Conseil des pharmaciens est une disposition clé de la *Loi de 2006 sur un régime de médicaments transparent pour les patients*, laquelle a été adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario en juin 2006. Cette Loi augmente l'accès des patients aux médicaments et renforce la transparence, la responsabilisation et l'efficacité du régime de médicaments de l'Ontario.

Voici quelques-unes des autres initiatives du gouvernement McGuinty favorisant la santé des Ontariennes et Ontariens :

- Le financement d'une étude post-commercialisation des traitements médicamenteux pour la maladie de Fabry afin de fournir les traitements aux patients admissibles.
- La mise sur pied d'un groupe d'étude externe pour conseiller le gouvernement sur la façon d'améliorer le traitement à la méthadone dans la province.
- L'investissement de 152,1 millions de dollars pour financer 19 médicaments contre le cancer, notamment Velcade et Herceptin.

L'initiative annoncée aujourd'hui fait partie du plan du gouvernement McGuinty visant à édifier un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir les Ontariennes et les Ontariens en bonne santé, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

**Renseignements (médias) :**

David Spencer  
Bureau du ministre  
416 327-4320

Dan Strasbourg  
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée  
416 314-6197

Public : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué ainsi que d'autres documents médiatiques sont affichés dans la section *Médias d'information* de notre site Web à l'adresse suivante : [www.health.gov.on.ca/indexf.html](http://www.health.gov.on.ca/indexf.html).

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, rendez-vous sur [www.resultatsontario.gouv.on.ca](http://www.resultatsontario.gouv.on.ca).

*Also available in English*